

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU CŒUR ENTRE-DEUX-MERS
COMITE SYNDICAL du 03 décembre 2020**

DELIBERATION N°25/2020

Objet : Approbation du procès-verbal de la séance du 12 novembre 2020

L'an deux mille vingt, le trois décembre à dix-huit heures, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Cœur Entre-deux-Mers dûment convoqué, s'est réuni à Targon.

Date de convocation du Comité syndical : 23 novembre 2020

Secrétaire de séance : Bernard Pagès

Présents :

TITULAIRES			SUPPLEANTS		
CDC RURALES DE L'ENTRE-DEUX-MERS					
DALLA LONGA	Marie-France		BOUDON	Chantal	
FAVORY	Jean		DELBARY	Aline	✕
MAULUN	Frédéric	✕	GUÉRIN	Éric	
TESSIER	Sylvie	✕	LAPUYADE	Arlette	
CDC LES COTEAUX BORDELAIS					
AUBIN	Maryse	✕	AVINEN	Marc	
JOUCREAU	Michel		BONNIER	Patrick	
LHOMET	Sylvie	✕	ZIMMERLICH	Julia	
LURTON	Thierry		CHAMPALOU	Karine	
DESTRUEL	Philippe		LABBÉ	Hélène	
CDC DU SECTEUR DE SAINT-LOUBES					
QUENNEHEN	Vincent	✕	LA MACCHIA	Bruno	
MARTIN	José	✕	YANINI	Daniel	
MOREAU	Luc	✕	DA COSTA	Laëtitia	
FAVRE	Emmanuelle	✕	KOUTCHOUK	Harrag	
COTSAS	Pierre		SEVAL	Pierre	
BAGOLLE	Céline	✕	AYAYI	Sylvie	
CDC DES PORTES DE L'ENTRE-DEUX-MERS					
MONGET	Alain	✕	ROUGIER	Frédéric	
HARRIS	Anne	✕	SCHOMAECKER	Denise	
ZEFEL	Nathalie	✕	CASTAING	Corinne	
GOEURY	Céline	✕	CHAZALLET	Patrice	
MARTRET	Marion		DELPONT	André	
CDC DU CREONNAIS					
ZABULON	Alain	✕	MONNERIE	François	✕
PAGÈS	Bernard	✕	LAFON	Maryvonne	✕
CHIRON-CHARRIER	Marie-Antoinette	✕	BARTHET-BARATEIG	Romain	
BOIZARD	Alain	✕	JOYEUX	Jean-Luc	

Nombre de délégués en exercice : 24 titulaires

Quorum : 13

Délégués présents (titulaires et suppléants) : 20

Délégués excusés en cours de séance : 0

Délégués représentés : 1 pouvoir (de Monsieur Cotsas à Monsieur Martin)

Délégués représentés en cours de séance : 0 (pouvoir - heure)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-200049682-20201203-25-2020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/12/2020

Affichage : 14/12/2020

Pour l'autorité compétente par délégation



Comité Syndical du 12 novembre 2020
PROCES VERBAL

L'an deux mille vingt, le douze novembre à dix-huit heures, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Cœur Entre-deux-Mers dûment convoqué, s'est réuni à Saint-Loubès.

Date de convocation du Comité syndical : 2 novembre 2020

Secrétaire de séance : Hélène LABBÉ

Présents :

TITULAIRES			SUPPLEANTS		
CDC RURALES DE L'ENTRE-DEUX-MERS					
DALLA LONGA	Marie-France		BOUDON	Chantal	
FAVORY	Jean		DELBARY	Aline	×
MAULUN	Frédéric	×	GUÉRIN	Éric	
TESSIER	Sylvie	×	LAPUYADE	Arlette	×
CDC LES COTEAUX BORDELAIS					
AUBIN	Maryse	×	AVINEN	Marc	
JOUCREAU	Michel		BONNIER	Patrick	×
LHOMET	Sylvie	×	ZIMMERLICH	Julia	
LURTON	Thierry		CHAMPALOU	Karine	×
DESTRUEL	Philippe	×	LABBÉ	Hélène	×
CDC DU SECTEUR DE SAINT-LOUBES					
QUENNEHEN	Vincent	×	LA MACCHIA	Bruno	×
MARTIN	José	×	YANINI	Daniel	
MOREAU	Luc	×	DA COSTA	Laëtitia	×
FAVRE	Emmanuelle	×	KOUTCHOUK	Harrag	×
COTSAS	Pierre		SEVAL	Pierre	×
BAGOLLE	Céline		AYAYI	Sylvie	
CDC DES PORTES DE L'ENTRE-DEUX-MERS					
MONGET	Alain	×	ROUGIER	Frédéric	×
HARRIS	Anne		SCHOMAECKER	Denise	
ZEFEL	Nathalie	×	CASTAING	Corinne	×
GOEURY	Céline	×	CHAZALLET	Patrice	×
MARTRET	Marion		DELPONT	André	
CDC DU CREONNAIS					
ZABULON	Alain	×	MONNERIE	François	
PAGÈS	Bernard		LAFON	Maryvonne	
CHIRON-CHARRIER	Marie-Antoinette		BARTHET-BARATEIG	Romain	
BOIZARD	Alain	×	JOYEUX	Jean-Luc	

Nombre de délégués en exercice : 24 titulaires

Quorum : 13

Délégués présents (titulaires et suppléants) : 26

Délégués excusés en cours de séance : 2 (Madame Lhomet départ 19h - Monsieur Zabulon départ 19h25)

Délégués représentés : 0 pouvoir

Délégués représentés en cours de séance : 0 (pouvoir - heure)

Préalable

Emmanuelle Favre, Maire de Saint-Loubès accueille les délégués.

Alain Monget ouvre la séance. Il remercie Madame Favre pour son accueil. Il accueille également Madame la Députée Christelle Dubos et la remercie de pouvoir participer en visioconférence à ce Comité syndical. Elle présentera :

- les mesures d'urgence de l'Etat destinées aux entreprises,
- le plan sur la numérisation des entreprises et le soutien au développement du commerce en ligne.

Ses deux présentations seront transmises par mail aux délégués le 13 novembre.

1. Validation du procès-verbal du Comité syndical du 17 septembre Délib. 22 2020

Les délégués sont invités à intervenir afin d'apporter des rectifications éventuelles. L'approbation ne donne pas lieu à engagement de discussion.

Le procès-verbal du précédent Comité syndical est approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés.

2. Point d'avancement et étapes à venir pour (non soumis à délibération) :

La présentation sera transmise aux délégués le 13 novembre.

a. Ambition 2030

Interventions de Maryse Aubin et Céline Goeury, Vice-Présidentes en charge de la prospective territoriale.

Pourquoi le PETR élabore un projet de territoire ?

- C'est une de ses missions obligatoires : la prospective territoriale.
- Parce que c'est la base de tous les contrats financiers (Europe, Etat, Région).
- Pour définir ensemble où l'on veut aller dans les 10 ans à venir.
- Pour s'organiser et préciser les chefs de file sur les différents enjeux du territoire (qui fait quoi).
- Pour identifier avec les acteurs du territoire des actions à mener.
- Parce que les communes et Communautés de communes peuvent s'en inspirer lors de l'élaboration de leur propre projet de territoire.

Le projet de territoire Ambition 2030 est composé de :

- **Un diagnostic** de territoire (sur toutes les thématiques du territoire) et des **objectifs de développement à 10 ans** partagés avec les élus, les acteurs socio-professionnels et un panel d'habitants.
- **Un plan d'actions pour le territoire** avec les **chefs de files** et des **actions à mener à court et moyen terme**.

Aujourd'hui, les 5 Communautés de communes ont validé les 11 objectifs. 2021 sera consacrée à l'écriture du plan d'actions du territoire.

Calendrier :

Novembre 2020 - Janvier 2021	Présentation de la démarche dans les 5 Cdc « Ambition 2030 Tour » <ul style="list-style-type: none">- Cdc Secteur Saint-Loubès : 26 novembre- Cdc Rurales de l'Entre-deux-Mers : 14 décembre- Cdc Créonnais : 15 décembre- Cdc les Coteaux Bordelais : à définir- Cdc Portes de l'Entre-deux-Mers : à définir
---	--

	Création du Comité de pilotage Ambition2030 Écriture du cahier des charges pour la sélection d'un assistant à maîtrise d'ouvrage pour la méthodologie et l'animation de la phase de construction du plan d'actions
Janvier à fin mai 2021	Organisation et animation d'ateliers en partenariat avec les 5 Cdc pour la construction du plan d'actions
Juin – juillet 2021	Signature des conventions Cdc - PETR (concernera les missions confiées par les Cdc au PETR)

Les remarques sont les suivantes :

Alain Monget : le PETR n'a pas vocation à tout porter. Ambition 2030 n'est pas seulement le projet du PETR mais de tout le territoire. Nous avons des acteurs, des partenaires sur le territoire. Il s'agira d'identifier les chefs de file et les porteurs d'actions.

b. Projet Alimentaire de Territoire

Intervention de José Martin, Vice-président en charge de l'agriculture et de l'alimentation.

Historique du Projet Alimentaire Territorial (PAT)

2014 -2016 : Premiers travaux du Pôle sur l'agriculture et le foncier.

2018 : Diagnostic de l'agriculture alimentaire du territoire – 4 axes de travail mises en avant.

2019 : Lancement des actions opérationnelles du Pôle (restauration collective, ciné-débat).

Août 2020 : Labélisation Projet Alimentaire Territorial par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Axe 1 : Foncier et production agricole – Étapes à venir :

- Poursuite de l'Observatoire du Foncier Agricole.
- Poursuite de l'identification des agriculteurs et de l'offre alimentaire du territoire.

Axe 2 : Économie et environnement – Étapes à venir :

- Réflexion sur un accompagnement des exploitants sur leur résilience économique (bilans conseils, ateliers).
- Réflexion autour de l'appropriation de la charte environnementale sur la Gironde (portée par la Chambre d'Agriculture).

Axe 3 : Social, éducation, santé – Étapes à venir :

- Défi Foyers à Alimentation Positive.
- Mise en réseau des jardins collectifs du territoire.
- Temps de sensibilisation grand public (ciné-débat).

Axe 4 : Restauration collective et gaspillage – Étapes à venir :

- Animation du réseau « Bien manger dans ma cantine » qui a déjà mobilisé une quinzaine de cantines du territoire.
- Mise en place d'activités et d'ateliers autour de la question du gaspillage alimentaire.
- Accompagnement minute à l'approvisionnement de qualité.

Gouvernance du PAT :

- Un Comité de Pilotage composé des organismes en lien avec l'agriculture, de certaines initiatives citoyennes et des élus du territoire.
- Un PAT alimenté à la fois par les actions du Pôle et à la fois par les actions des acteurs du territoires (identifiées à travers un appel à manifestation passé et à venir).
- Une mise en valeur des actions du territoire prévues par le Pôle.
- Un temps de rencontre de ces acteurs prévu : secondes rencontres de l'alimentation durable du le Cœur Entre-deux-Mers.

Les remarques sont les suivantes :

Madame Castaing demande quelle est l'articulation entre le PAT et l'observatoire du foncier agricole
Monsieur Monget précise que l'observatoire fait partie du PAT, c'est un des volets clés.

c. Observatoire du foncier agricole

Intervention de Frédéric Maulun, Vice-Président en charge du foncier agricole et de l'urbanisme.

L'observatoire du foncier agricole porté par le PETR du Cœur Entre-deux-Mers répond à un enjeu lié à l'artificialisation des terres agricoles et la nécessité d'augmenter l'offre alimentaire locale, pour faire face aux besoins des collectivités en termes de restauration collective et de ses habitants.

Après une année de test sur 5 communes pilotes (Carignan-de-Bordeaux, Quinsac, Loupes, Gornac, Montussan), la rencontre de nombreux acteurs du foncier, le croisement avec les besoins des communes, voir des Communautés de communes,

L'observatoire propose un panel de services adaptés aux besoins de collectivités pour :

- les accompagner sur des questions d'urbanisme et de foncier agricole alimentaire,
- identifier le foncier agricole mobilisable sur leur commune (à l'échelle de toute ou partie de la commune),
- accompagner les collectivités signataires de convention de stockage du foncier agricole.

Présentation des grandes lignes de l'offre de service en séance.

Une page Web sur le site du PETR dédiée à l'observatoire est en projet. Elle permettrait de présenter des cartographies actualisées du territoire du Pôle (potentiel agricole mobilisable, foncier communal), de télécharger les fiches actions du foncier, de visionner des vidéos de témoins (élus, agriculteurs, porteurs de projets) et de renseigner en ligne des formulaires par les communes pour transmettre les informations actualisées sur le foncier qui se libère et les porteurs de projets qui se sont manifestés. Ce travail est en construction depuis 2 ans, aujourd'hui il se précise. Le groupe de travail foncier devra travailler sur ce volet.

d. Économie de proximité et transition numérique

Bernard Pagès, Vice-Président en charge de l'économie étant excusé, intervention d'Isabelle Delburg, conseillère Economie du PETR.

Le projet de territoire Ambition 2030 a défini dans ses grands objectifs de « Développer une vision stratégique autour de l'identité du Cœur Entre-deux-Mers pour préserver la richesse économique du territoire, tout en accompagnant la transformation de son tissu économique ... ».

Aujourd'hui cette transformation est urgente car le taux de numérisation des entreprises française est très faible. Il ne s'agit plus seulement de « décliner une stratégie économique du territoire à partir de filières » mais de sauver les entreprises du territoire, de les soutenir et de les accompagner dans leur indispensable transformation :

- dans le numérique pour la visibilité de leur offre,
- dans les nouveaux formats de distribution et de merchandising.

L'objectif immédiat du PETR : soutenir les commerces de proximité en leur proposant d'utiliser une marketplace, en encourageant les habitants du territoire à consommer localement et en mobilisant les élus locaux sans qui une telle opération ne peut être optimale.

Dans le prolongement de cette proposition, le PETR propose de soutenir et d'accompagner les entreprises dans leur accès aux outils numériques.

L'objectif est de doter le Pôle de compétences complémentaires « manager commerce » et/ou « chargé de mission économie numérique » et de pouvoir accompagner sur le terrain les entreprises en la matière.

Un outil à l'échelle du territoire Ma ville Mon Shopping

<https://www.mavillemonshopping.fr/fr>

MVMS est une plateforme de vente en ligne (marketplace) du groupe « La Poste » qui encourage la consommation locale. Elle permet aux commerçants et artisans de créer leur boutique en ligne.

Les consommateurs achètent en ligne (solution de paiement intégrée) et récupèrent leur commande soit dans le commerce soit par livraison à domicile.

Cette solution peut s'adapter aux collectivités via une contractualisation.

Le PETR travaille sur cet outil et les possibilités de financement (notamment appel à projet Région, ACP etc...).

Les remarques sont les suivantes :

Madame Zefel demande quelles sont les entreprises concernées.

Isabelle Delburg précise que l'ensemble des entreprises de proximité sont concernées : commerçants, artisans, agriculteurs, ...

Madame Castaing demande quelle sont les Communautés aujourd'hui positionnées.

Monsieur Monget et Monsieur Maulun précisent que les Cdc du Créonnais, du Secteur de Saint-Loubès, les Coteaux Bordelais et Rurales de l'Entre-deux-Mers ont déjà donné un avis favorable. La Cdc des Portes de l'Entre-deux-Mers est intéressée.

Il est précisé que le coût pour chaque Communauté de communes est défini en fonction de son nombre d'habitants.

Monsieur Monget précise que la volonté est de s'inscrire dans la durée avec un accompagnement numérique des entreprises.

Monsieur Zabulon indique que les fonds des Communautés de communes peuvent permettre de réduire les taux de commission pour les entreprises et accompagner les commerçants.

Il est indiqué qu'au niveau de la Cdc des Portes de l'Entre-deux-Mers, un conventionnement est peut-être à envisager avec les communes si la Cdc n'a pas la compétence.

Monsieur Monget propose un avis de principe pour que le PETR s'engage ou non dans la démarche et notamment auprès du prestataire qui fournira la plateforme de vente en ligne.

Les délégués présents donnent à l'unanimité un avis favorable à l'engagement de cette démarche.

3. Désignation des délégués pour chaque groupe de travail ci-dessous

Délib. 23 2020

Il a été demandé à chacun de se positionner dès le 12 novembre afin de réactiver au plus tôt les groupes de travail.

Il est souhaité que les délégués suppléants puissent s'investir autant que les délégués titulaires. (Aucune délibération/avis préalable des Cdc n'est nécessaire...)

Extrait du règlement intérieur du PETR :

Un comité de pilotage est activé à la demande du Président du PETR ou du Vice-Président référent sur la thématique à traiter. Un comité de pilotage est activé pour traiter d'un projet, d'une thématique lié à la feuille de route du PETR.

...

Ce sont des lieux de travail, de suivi et de proposition d'actions.

La présentation des travaux du comité sera faite régulièrement en Comité syndical afin de présenter le travail effectué.

a. Comité de pilotage Ambition 2030

Composition du Comité de pilotage Ambition 2030

- Les membres du Bureau du PETR
- 5 vice-présidents des Cdc en charge du développement territorial et/ou prospective
- 5 techniciens, personnels de Cdc désignés pour suivre ce projet (Dgs ou chargé de mission)
- **2 membres du Comité syndical (titulaire ou suppléant) par Cdc**
- 5 représentants de la société civile du Gal Leader

2 délégués volontaires par Cdc
en plus du président et des 5 vice-présidents du PETR

CDC Les Coteaux Bordelais	- Thierry Lurton	- Karine Champalou
CDC du Secteur de Saint-Loubès	- Luc Moreau	- Emmanuelle Favre
CDC des Portes de l'Entre-deux-Mers	- Nathalie Zefel	- Denise Schomaecker
CDC du Créonnais	- François Monnerie	- Alain Boizard
CDC Rurales de l'Entre-deux-Mers	- M-F Dalla Longa	- Sylvie Tessier

b. Comité de pilotage Projet Alimentaire de Territoire et groupe de travail observatoire du foncier agricole

Composition du Comité de pilotage PAT	Composition du groupe de travail foncier agricole
Collectivités locales et organismes publics : <ul style="list-style-type: none"> - Le Vice-Président Référent PAT et le Vice-Président Référent foncier agricole - Les Vice-Présidents référents des Cdc - DRAAF Nouvelle-Aquitaine - Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine - Conseil Départemental Gironde - Pays et Quartier Nouvelle-Aquitaine 	<ul style="list-style-type: none"> - Le Vice-Président Référent PAT et le Vice-Président Référent foncier agricole - Les communes pilotes
- 2 membres du Comité syndical (titulaire ou suppléant) par Cdc	
Organismes professionnels : <ul style="list-style-type: none"> - Chambre d'agriculture - ADAR(s) - AGAP33 - SAFER - Jeunes agriculteurs Gironde - Terre de Liens - Agrobio Gironde - CCI - Chambre des métiers - Interbio NA 	
Initiatives Citoyennes : <ul style="list-style-type: none"> - Epicerie sociales et solidaires - E2M Tourisme - Le Bocal Local - Biotimarrons, ADEEM et réseau KATANTON 	
+ 2 délégués volontaires par Cdc	

2 délégués volontaires par Cdc
en plus de José Martin et de Frédéric Maulun

CDC Les Coteaux Bordelais	- Karine Champalou	- Hélène Labbé Patrick Bonnier est VP de la cdc en charge de la thématique
CDC du Secteur de Saint-Loubès	- Vincent Quennehen	- Céline Bagolle
CDC des Portes de l'Entre-deux-Mers	- Patrice Chazalet	- Corinne Castaing
CDC du Créonnais	- Marie-A. Chiron Charrier - François Monnerie	- Bernard Pagès
CDC Rurales de l'Entre-deux-Mers	- Aline Delbary	-

c. Comité de pilotage Économie de proximité et transition numérique

Composition du Comité de pilotage Économie de proximité et transition numérique

- Le Vice-Président Référent
- Les Vice-Présidents économie des Cdc
- Les chargés de mission économie des Cdc
- Les partenaires techniques et financiers selon le besoin
- Des acteurs socio-professionnels (club d'entreprises, ...) selon le besoin
- **2 membres du Comité syndical (titulaire ou suppléant) par CdC**

2 délégués volontaires par Cdc
en plus de Bernard Pagès

CDC Les Coteaux Bordelais	- Philippe Destruel	-
CDC du Secteur de Saint-Loubès	- Harrag Koutchouk	- Laetitia Da Costa
CDC des Portes de l'Entre-deux-Mers	- Céline Goeury	- Nathalie Zefel
CDC du Créonnais	- Romain Barthet-Barateig	-
CDC Rurales de l'Entre-deux-Mers	- Sylvie Tessier	- Arlette Lapuyade

Après avoir entendu l'exposé,

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide à l'unanimité des suffrages exprimés,
- de valider la composition de chaque groupe de travail et comité de pilotage mentionné ci-dessus.

4. Validation du règlement intérieur du PETR Délib. 24 2020

Les remarques sont les suivantes :

- le règlement intérieur du GAL Leader doit être annexé au présent règlement car le GAL a son propre règlement, établi par le Comité de programmation.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide à l'unanimité des suffrages exprimés,
- de valider le règlement intérieur.

5. Ajustement du plan de financement de l'observatoire du foncier agricole – reporté

6. Liste des décisions du Président

- décision 2020-10-01 ouverture ligne de trésorerie EDS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

Vu le code général des Collectivités Territoriales

Le procès-verbal de la séance précédente est soumis à approbation du Comité syndical.

Les délégués peuvent intervenir afin d'apporter des rectifications éventuelles. L'approbation ne donne pas lieu à engagement de discussion.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical vote et approuve à l'unanimité des suffrages exprimés (0 abstention) le procès-verbal de la séance du 12 novembre 2020 qui a été communiqué au préalable à l'ensemble des délégués du Comité syndical.

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente décision de nomination peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication,
- le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Fait et délibéré le 03 décembre 2020

Le Président,



The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Alain Moncet'. The signature is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'PETIT COEUR ENTRE-DEUX-MERS' around the top edge and 'REPUBLIQUE FRANÇAISE' at the bottom. In the center of the stamp is a small illustration of a coastal town with a church spire.

Alain MONCET